

## Documentation des Données foncières

### Extrait de la documentation en ligne



**DOCUMENTATION**

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

## Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte [datafoncier@cerema.fr](mailto:datafoncier@cerema.fr)



## Fiche

### Table des matières

#### 1 codservch

- 1.0.1 Description
- 1.0.2 Fiabilité - Limite
- 1.0.3 Construction

# 1 codservch

## 1.0.1 Description

Code correspondant au service de conservation des hypothèques, devenu « Service de la Publicité Foncière », qui a enregistré l'acte de vente.

Cette information n'est plus renseignée depuis l'ouverture des données DVF (avril 2019).

Les « services de la publicité foncière » sont des services déconcentrés qui entretiennent le fichier immobilier (FIDJI), présentant l'ensemble des droits sur chaque bien immobilier. Ils assurent la délivrance des informations nécessaires.

## 1.0.2 Fiabilité - Limite

Cette variable est remplie, dès lors qu'il s'agit d'une mutation issue de la donnée historique (livrée avant avril 2019); elle est vide sinon.

## 1.0.3 Construction

Cette variable est directement issue de la donnée source.